

Image not found or type unknown



Droit testament décès succession

Par **vanessa vanessa**, le **04/10/2017** à **10:37**

Bonjour, ma mère vient de décédé cela fait deux mois, elle la laisser un testament ou elle lègue certaines choses à sa fille ma soeur, mais sur le testament il y a aussi "je lui demande" de régler les frais d'obsèques avec pompes funebres à moi son fils?

le terme je lui demande sur un testament est til légale?et suis je obligé car il y a la devoir d'alimentation ?